



LE MOT DU MAIRE :



L'INTÉRÊT DES LINOIS DOIT PASSER AVANT TOUT



Les verbalisations des infractions que la Mairie envisageait de suspendre vont pouvoir se poursuivre. Cela concernait principalement les plaintes pour les constructions illégales et les infractions d'urbanisme que nous réalisons couramment. J'avais annoncé ma

décision de nous désengager de ces missions, en raison de la recrudescence des actions en justice fantaisistes auxquelles nous devons faire face depuis deux ans et qui mobilisent tous nos moyens. J'avais sollicité l'aide de Madame la Préfète afin de nommer des fonctionnaires d'Etat pour effectuer ces missions en remplacement de ceux de la mairie. Dans tous les cas, une infraction est une infraction, et tout agent de police municipale qui la constate doit la verbaliser.

Concernant les constructions illégales, une réunion s'est tenue le 3 février avec les services de l'Etat et nous avons fait le point sur ce qui va optimiser le temps d'activité de nos fonctionnaires.

Nous avons donc trouvé une solution mais le problème initial reste entier.

Comme vous ne pouvez pas l'ignorer si vous suivez l'actualité de notre commune, nous sommes depuis deux ans sous le coup d'un déferlement judiciaire inédit. Encore entre décembre et janvier, nous avons dû faire face à une convocation devant la police pour une Maire-adjointe de 78 ans et un procès au TGI d'Evry pour un agent de la mairie et moi comme complice. Ne soyons pas étonnés d'en voir d'autres émerger dans les prochaines semaines.

Dans ces actions, on retrouve à chaque fois l'avocat d'un promoteur immobilier (ABCD Développement) qui a de bonnes raisons de se venger suite à mon combat contre l'un de ses projets.

Là où la situation devient inadmissible, c'est lorsque l'avocat du promoteur prend fait et cause pour l'opposition de Linas et multiplie, en son nom, les plaintes et procédures dans le seul but de faire pression sur nous et nous faire gaspiller l'argent public dans des actions en justice.

Dans tous les procès intentés depuis deux ans, cet avocat n'a eu que des défaites. Même pour le procès de Créteil (affaire des bûches de bois), sa constitution de partie civile au nom de M. Lardière a été rejetée. A chaque fois il fait appel, cela va donc nous occasionner des frais supplémentaires et nous "occuper" pour plusieurs années

Je comprends que vous soyez révoltés de constater comment est "siphonné" l'argent public. De notre côté, nous continuerons de dénoncer et d'agir contre ces agissements qui ne sont qu'une instrumentalisation de la démocratie et des droits de l'opposition qui sont une fois de plus détournés des intérêts de la commune et de ses habitants.

François Pelletant
Maire de Linas



A Linas, le Très Haut Débit pour tous, c'est pour bientôt ; nous avançons rapidement pour que la commercialisation se fasse à temps. Ainsi, ce sont d'ores et déjà 3 790 mètres de réseaux aériens tirés, sur un total de 23 km à déployer ou encore 33 km de réseaux souterrains qui ont été tirés sur un total de 40 km. Au global, 59 % du réseau sont déjà déployés. 46 nouveaux poteaux ont été posés récemment. Certains sont situés à des endroits où il y a beaucoup de réseaux existants et une recherche de solutions est en cours. Le problème sur Linas se trouve dans le Chemin Royal, à la limite avec Leuville-sur-Orge, car certains individus de Leuville-sur-Orge bloquent l'intervention des équipes. La société Tutor, en charge de l'aménagement et des travaux, a déposé une main courante, en plus de l'intervention de la police municipale, de façon à ce que les équipes travaillent le plus sereinement possible sur ce secteur. Quoi qu'il en soit, la fibre optique arrivera dans tous les foyers linois très prochainement.

AMENAGEMENT

Restructuration du centre ville



Depuis le 26 janvier et pour une durée d'environ 3 mois, Essonne Aménagement et l'Entreprise Bouvelot TP réalisent un chantier de démolition et de désamiantage à hauteur des numéros 41/49 de la rue de la Division Leclerc. Pour votre information, la circulation sera maintenue dans la rue pendant la durée des travaux mais les places de stationnement au droit du chantier seront neutralisées durant toute la période.

DIVERS

Découvrez la sophrologie



Pour mettre toutes les chances de votre côté, le nouveau cabinet paramédical situé 42 rue de la Division Leclerc vous propose un atelier « spécial examen » (brevet, bac...). Vous y travaillerez votre attention, votre concentration, augmenterez votre qualité de mémorisation, diminuerez votre stress, augmenterez votre qualité de sommeil et la confiance en vous. 6 séances à partir du 24 mars 2017 (jusqu'au 28 avril 2017), chaque vendredi de 19h00 à 20h00 (25 € / la séance). Contact au 06 65 28 64 86 ou par mail : delphine.devert@dsophro.fr

REGLEMENTATION

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

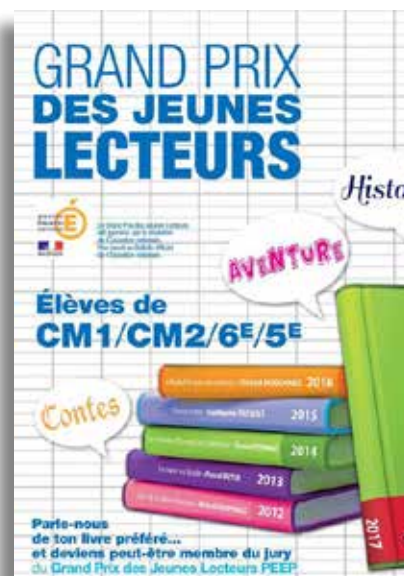


Depuis le 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne peut plus quitter le pays sans autorisation. Auparavant et depuis l'automne 2012, un mineur se déplaçant seul pouvait voyager dans l'Union européenne avec un titre d'identité en cours de validité et n'avait plus besoin d'une autorisation signée des titulaires de l'autorité parentale. Pour prévenir les enlèvements, familiaux notamment, une interdiction de sortie de territoire pouvait néanmoins être délivrée dans certaines situations par un juge des affaires familiales ou des enfants. Et, en cas d'urgence et face à un risque avéré, un des parents pouvait demander à la justice ou au préfet une opposition à la sortie du territoire de son enfant mineur.



La rénovation de la toiture est en cours à l'Eglise Saint-Merry ! Cette réalisation sera bientôt suivie des travaux d'aménagements intérieurs, du mobilier, des vitraux et des façades. La dernière tranche, pas encore programmée, concernera le clocher et la sacristie. La pose des échafaudages a obligé à enlever les éléments en pierre qui avaient été ôtés lors des travaux de dallage du chœur et de la nef. Si vous passez du côté de la rue Paul Bert, vous pourrez constater qu'ils sont stockés à l'extérieur sur le bas-côté sud. Ces éléments sont un puzzle d'anciennes dalles funéraires et autres fragments de maçonneries d'époque. Ils sont constitués d'éléments sculptés polychromes du XIII^{ème} siècle, des débris de plaques commémoratives du XVIII^{ème} siècle, des éléments de sarcophages mérovingiens...

Les Grands prix des jeunes



L'association de parents d'élèves PEEP organise sa deuxième édition des grands prix des jeunes lecteurs et des jeunes dessinateurs : le grand prix des jeunes dessinateurs est ouvert aux enfants de la maternelle au CM2 et le grand prix des jeunes lecteurs, du CM1

à la 6^{ème}. Pour cet événement, les œuvres seront exposées dans le hall de la Médiathèque les Muses du lundi 13 au dimanche 19 mars 2017. Pour inscrire vos enfants et pour tous renseignements, contactez l'association par courriel : peep.linas@gmail.com Un jury désignera les vainqueurs dans chaque catégorie. La remise des prix aura lieu, quant à elle, le vendredi 2 juin 2017.

SPORT

C'est parti pour le tournoi des VI Nations



Du 4 février au 18 mars 2017, les rugbymen de l'équipe de France disputent le tournoi des VI Nations contre les meilleures équipes européennes. Le Centre National de Rugby de Linas-Marcoussis accueille une nouvelle fois l'équipe tricolore pour la préparation des matchs. Certains entraînements sont ouverts au public, parfois suivis

d'une séance de dédicace avec les joueurs. Pour connaître les dates et horaires des prochains entraînements, rendez-vous sur les panneaux d'informations lumineux, le site Internet de la ville www.linas.fr ou sur la page Facebook « Ville de Linas ».

VILLE

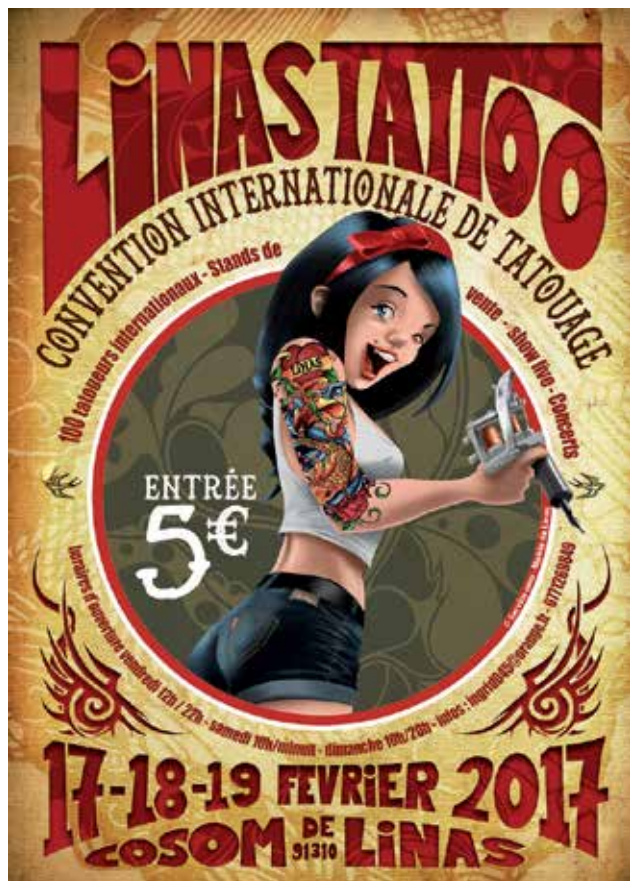
Un chauffage écologique



Après le grand succès des petits braseros du Marché de Noël en décembre dernier, la commune expérimente un mode de chauffage écologique et économique pour les locaux communaux, à commencer par l'accueil de la Mairie.

Ainsi, il y a quelques jours, un poêle à bois a été installé dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville.

Il s'agit d'une innovation écologique car ce système de chauffage performant émet six fois moins de CO₂ par rapport à un chauffage classique comme le gaz et coûte 0 euro car le bois provient des forêts communales.



La 1ère convention internationale du tatouage qui se déroulera à Linas du 17 au 19 février 2017 rassemblera quelque 100 tatoueurs internationaux, des stands, des créatrices de bijoux, du piercing, des concerts, des shows, l'élection de Miss et Mister Tattoo, des concours et de nombreuses surprises...

Cette convention vous permettra de rencontrer et de choisir des professionnels reconnus qui sont domiciliés, pour nombre d'entre eux, très loin et qu'il est difficile

de rencontrer autrement. Bien évidemment, lors de ce rendez-vous vous pouvez vous faire tatouer sur place directement. Les tatoueurs ont leur matériel et respectent les règles d'hygiène comme dans un studio. Rendez-vous au Cosom de Linas, rue de Carcassonne - Entrée 5 euros (gratuit pour les moins de 12 ans) – billetterie sur le site de la Fnac spectacles. Programme complet sur www.linas.fr



Pour la première fois à Linas, les 11 et 12 février 2017, des collectionneurs de Playmobil de toute l'Europe se rassemblent dans le but de construire ensemble des scènes géantes (Dioramas) dans la salle principale du gymnase du COSOM – rue de Carcassonne à Linas.

Il s'agit de constructions éphémères qui nécessitent entre 1 et 2 jours de montage. Les scènes présentées atteindront jusqu'à 20 m2 ! Les thèmes des princesses, des explorateurs, des lapins et du 1er âge sont parmi les thèmes choisis pour cette première exposition.

Une aire de jeux pour les enfants et quelques stands

de vente de jouets Playmobil, boîtes neuves, occasions, collection sont au programme. Entrée 2 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

- **mercredi 8 février 2017**
de 15h00 à 18h00
la Valis'à Jeux
la Médiathèque
 - **samedi 11 février 2017**
de 10h00 à 19h00
 - **dimanche 12 février 2017** de 10h0 à 17h00
Exposition Playmobil
Cosom
 - **mardi 14 février 2017**
de 15h00 à 15h30
Racontines sur le froid
« Brrrrrrrrrrrr ! Quel froid ! »
Médiathèque
 - **jeudi 16 février 2017 à xxhxx**
Déjeuner du Club de l'Age d'Or
Salle de la Lampe
 - **vendredi 17 février 2017**
de 12h00 à 22h00
 - Samedi 18 février 2017**
de 10h00 à minuit
 - Dimanche 19 février 2017**
de 10h00 à 20h00
Convention Internationale de tatouage
Cosom
 - **samedi 25 février 2017 à 20h00**
Conférence Amélie Nothomb
Espace Carzou
 - **dimanche 26 février 2017 à 10h00**
Parades Linas-Autodrome
Place de la Mairie
 - **mardi 28 février 2017 à 16h30**
Boum du Mardi Gras
Espace Carzou
- Chaque dimanche,**
messe à 10h00
à l'Eglise Saint Merry

NUMÉROS UTILES

Tél. Mairie : 01 69 80 14 00 - Site WEB : www.linas.fr

POLICE MUNICIPALE
01 69 80 14 17

CENTRE DE LOISIRS
01 69 80 93 07

MAISON DES JEUNES
01 60 14 49 13

DENTISTE DE GARDE
01.69.10.00.40

SERVICES SOCIAUX
01 69 80 14 01

SAMU 15

MEDECINS D'URGENCE
01 69 80 75 55

PHARMACIE DE GARDE
01 69 26 19 70